



Discours du budget

**L'honorable John Todd
Ministre des Finances**

**Troisième session de la Treizième
Assemblée législative
des Territoires du Nord-Ouest**

Le 2 mai 1996

Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Monsieur le Président, je suis heureux de déposer aujourd'hui le premier budget de la Treizième Assemblée législative des Territoires du Nord-Ouest.

Ce n'est pas un budget « ordinaire », car nous ne vivons une période « ordinaire ».

Je ne vous apprends rien en disant que nos recettes diminuent. Rien que pour l'année en cours, les paiements de transfert du gouvernement fédéral seront réduits de presque 90 millions de dollars.

Le gouvernement des T. N.-O. n'a pas beaucoup de jeu fiscal pour augmenter ses recettes. Il doit donc comprimer ses dépenses. Toutefois, ne vous méprenez pas au sujet des raisons de ces compressions, les réductions au niveau des paiements de transfert du gouvernement fédéral en sont la cause.

M. le Président, nous avons dû réexaminer toutes les activités gouvernementales à la lumière de ces réductions. Par conséquent, nous avons décidé de ne pas faire de réductions systématiques à la grandeur du gouvernement.

Les compressions budgétaires que nous annonçons sont justes et équitables, de manière à ce que tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest partagent les changements qui sont nécessaires et de grande portée. Personne n'y échappera et personne en particulier ne sera choisi pour payer la facture.

M. le Président, c'est la mauvaise nouvelle que j'ai à annoncer dans ce budget, mais comme on dit dans le métier, « les mauvaises nouvelles se propagent vite ».

LES POSSIBILITÉS

Aujourd'hui, je veux parler de possibilités. Plus précisément, des façons choisies par le gouvernement d'investir les fonds pour créer des emplois; de ses plans pour mieux utiliser ses recettes et d'une meilleure vie pour tous les résidents des Territoires du Nord-Ouest.

Le présent budget, qui se chiffre à 1,2 milliard de \$, contient beaucoup de bonnes nouvelles qui viennent à l'appui d'une nouvelle orientation de notre gouvernement à la veille de l'an 2000. Il porte sur l'expansion économique des Territoires du Nord-Ouest, sur la préparation de nos gens pour faire face à cette expansion, sur la prestation des programmes et des services essentiels que le gouvernement doit continuer à offrir.

Le présent budget porte également sur des possibilités d'investissement et de nouvelles formes de partenariat avec les communautés, les organismes autochtones et les entreprises pour créer des emplois et construire un meilleur avenir pour nos résidents.

Depuis l'installation du premier gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le Nord, il y a 30 ans, nous avons dépensé des milliards pour offrir à nos résidents les services et les installations essentiels. Nous visions essentiellement le développement de l'infrastructure et des services. Au cours des trente dernières années, nous avons mis sur pied des gouvernements locaux, des systèmes d'éducation et de santé modernes et avons construit des infrastructures dans les collectivités, comprenant des aéroports, des patinoires, des routes, des logements, des réseaux d'aqueduc et des circuits d'eaux usées.

Des fonds publics ont financé la création de petites entreprises, l'exploration de ressources, l'expansion du tourisme et l'aide aux organismes territoriaux et communautaires. Le gouvernement actuel et la présente Assemblée législative ont élaboré des programmes visant à garantir un niveau de vie normal pour tous les résidents de chez nous.

Au cours des trente dernières années, les dépenses gouvernementales ont constitué l'énergie motrice de la croissance économique; en effet, c'est ce qui faisait tourner l'économie septentrionale.

Par conséquent, nous sommes aujourd'hui dotés de presque toute l'infrastructure dont nous avons besoin. Il y a des écoles et des services dans toutes les collectivités. Notre réseau aéroportuaire, reliant des collectivités situées à des centaines de kilomètres les unes des autres, est sans pareil au monde. Malgré tout, cela pourrait être

encore beaucoup mieux. Nous aurons toujours besoin de plus d'installations pour répondre à notre croissance, mais l'essentiel est en grande partie en place.

Les Territoires du Nord-Ouest sont prêts à vivre des changements. Le règlement de bon nombre de revendications territoriales a permis à des Autochtones du Nord d'investir dans des perspectives de croissance et de pleinement participer à l'économie. Les ressources non renouvelables offrent de grandes perspectives économiques. L'industrie minière n'a jamais été aussi active dans le Nord. Le secteur du pétrole et du gaz prend un nouvel essor. Le secteur des ressources renouvelables offre des possibilités. Le prix de la fourrure se stabilise et commence à indiquer de légers signes d'amélioration. Les secteurs des forêts, des pêches et du tourisme offrent également des possibilités intéressantes.

M. le Président, le gouvernement actuel fait aujourd'hui face à un nouveau défi de taille. Il doit assumer un nouveau rôle dans le développement de l'économie septentrionale. Comme je l'ai mentionné auparavant, le gouvernement ne peut plus, à lui seul, assurer la croissance économique. À l'avenir, il faudra s'en remettre, et ce à juste titre, au secteur privé, aux organismes autochtones et aux collectivités pour assurer la croissance économique.

Toutefois, nous ne pouvons pas mettre fin au financement de la prestation de services essentiels à la population. Le gouvernement se doit de le faire et va continuer à le faire. D'ailleurs, son premier objectif ne porte-t-il pas sur la santé des communautés? En même temps, M. le Président, nous devons admettre « qu'une société bien portante est une société active ».

M. le Président, le présent gouvernement visera essentiellement à développer une économie durable. Les travailleurs et les entreprises rentables paient des impôts au gouvernement; par conséquent, si les Territoires du Nord-Ouest en comptent davantage, le gouvernement générera davantage de recettes, dont il a besoin pour offrir les services et les programmes essentiels à la population.

LA DIVISION

M. le Président, nous construirons cette économie durable dans une période de changements, changement de la technologie, changement social, économique et po-

litique. Avec le changement se présentent de nouvelles occasions, mais nous devons bien en contrôler le processus. La Division des Territoires du Nord-Ouest est le changement politique le plus important auquel le présent gouvernement devra faire face.

Nous avons la ferme intention de prendre les mesures nécessaires pour nous assurer que les deux nouveaux gouvernements, soit celui du Nunavut et celui du Territoire de l'Ouest, soient en place dès le 1^{er} avril 1999. Le gouvernement déploie de gros efforts pour atteindre ce but. Il reste encore beaucoup de questions à régler, notamment la structure organisationnelle, les programmes de formation et l'infrastructure additionnelle.

La Division aura lieu. La Commission d'établissement du Nunavut, la Nunavut Tunngavik Incorporated, les collectivités du Nunavut et le présent gouvernement consacrent toutes leurs énergies à cette réalité. Mais encore faut-il que le gouvernement fédéral respecte ses obligations financières à cet égard. Il doit aider à la création de deux nouveaux territoires, viables et en bonne santé financière. Nous avons l'intention de continuer à insister sur ce point auprès du gouvernement fédéral.

Dans la partie ouest de l'Arctique, le ministre des Affaires autochtones, l'honorable Jim Antoine a organisé des réunions régulières du Sommet des Autochtones et travaille à établir un protocole d'ententes entre le gouvernement et des organismes autochtones. Les organismes autochtones doivent travailler avec nous. Ensemble, nous devons convaincre Ottawa de faire ce qu'il faut. Le gouvernement fédéral doit donc clairement confirmer sa prise de position concernant l'autonomie gouvernementale des peuples autochtones. Il ne peut pas refuser aux habitants des deux territoires le droit de réaliser leurs aspirations politiques.

DES PARTENARIATS NOVATEURS

M. le Président, ce budget offre aux habitants du Nord le moyen de tirer profit des possibilités qui viennent avec le changement. Ce budget vise avant tout l'avenir de nos enfants et de nos petits enfants. Il n'y a pas que les plus grandes collectivités des Territoires qui offrent des possibilités, mais les plus petites également, où le chômage est très élevé et où les gens dépendent le plus du gouvernement.

Comment y arriverons-nous, alors que la machine gouvernementale coûte plus cher à faire fonctionner et que nous disposons de moins d'argent? Ce budget a une réponse. Des partenariats novateurs. Les particuliers, les entreprises, les organismes autochtones et tous les paliers du gouvernement doivent mettre leurs ressources en commun pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois.

Le gouvernement actuel se donne pour tâche de mener à bien la création de partenariats novateurs. Il en existe déjà dans certaines régions des Territoires du Nord-Ouest. Ces partenariats répondent aux besoins de notre population d'une manière plus efficace et, par conséquent, réduiront les dépenses gouvernementales.

Le mois dernier, l'honorable Stephen Kakfwi annonçait la création d'un partenariat dans le Keewatin, le *Kivalliq Partners*, pour coordonner les programmes de développement économique et la prestation de services offerts par une société de développement autochtone. Ce programme d'aide aux entreprises est financé par le gouvernement fédéral et notre propre ministère du Développement économique et du Tourisme et sert de bureau central aux programmes de développement économique de la région. Ce programme est un exemple de la façon d'utiliser nos ressources financières de façon plus efficace.

M. le Président, le présent gouvernement fera preuve de persuasion pour créer des partenariats à la fois nouveaux et de grande portée, dans d'autres secteurs comme les mines, les télécommunications, les services d'utilité publique et les services financiers.

Ces partenariats nous donnent davantage de rendement sur nos investissements, tout en limitant les dépenses du gouvernement territorial.

L'INVESTISSEMENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

Le gouvernement se propose également d'aller chercher de nouveaux capitaux à injecter dans l'économie territoriale. Nous encouragerons l'investissement du secteur industriel, de la communauté financière, du gouvernement fédéral et des résidents de chez nous. Nous planifions promouvoir de façon persuasive les Territoires du Nord-Ouest comme étant un environnement en pleine expansion, mais stable, pour attirer des investissements à petite et à grande échelle.

L'EXPLOITATION MINIÈRE

Nous aimerions bien faire comprendre à l'industrie minière des Territoires du Nord-Ouest que nous sommes ouverts au monde des affaires. Nous voulons une exploitation minière durable, dont nous avons besoin. Nous voulons participer à la mise sur pied de cette industrie.

L'industrie minière offre toutes sortes de possibilités pour générer la richesse dans les Territoires du Nord-Ouest. Elle peut fournir des emplois dont nous avons grandement besoin, non seulement dans les mines, mais à tous les niveaux de l'économie. L'industrie minière a de l'avenir, en partant des montagnes Mackenzie près de Fort Simpson jusque dans la partie nord de l'Île de Baffin. Nos ressources minières se comparent à celles du reste du monde.

L'exploitation minière est l'étape qui suit l'exploration. Sans le travail d'un grand nombre de petites compagnies d'exploration minière, il n'y aurait pas eu de découverte de diamants dans la région du Lac de Gras, ni de découverte d'or dans le bouclier précambrien, ni de découverte de métaux usuels dans l'Arctique.

L'exploration coûte cher. En 1995, les dépenses en exploration minière dans les Territoires du Nord-Ouest étaient les plus élevées au Canada. En 1996, nous prévoyons que ces dépenses dépassent les 200 millions de \$.

Dernièrement, des habitants et des entreprises du Nord ont commencé à faire de l'exploration. Mais l'exploration n'en vaut les risques financiers que si les compagnies peuvent récolter le fruit de leurs découvertes et en tirer profit.

Le mois dernier, lors du Symposium de l'industrie minière du Nunavut, M. Bob Hickman de BHP Minerals a signalé que les compagnies s'installent là elles sont « bienvenues ».

M. le Président, les compagnies minières sont bienvenues ici, si elles sont prêtes à créer des emplois pour les gens d'ici, à faire affaire avec les compagnies d'ici pour l'approvisionnement en produits et services et à protéger notre environnement.

Les compagnies minières s'installent là où les régimes d'imposition et de réglementation sont stables, concurrentiels et justes. Nous jouissons, aux Territoires du Nord-Ouest, du taux d'impôt des particuliers et des sociétés le moins élevé au Canada et nous projetons nous servir de cet avantage pour encourager le développement méthodique de notre industrie minière. M. le Président, le présent budget ne contient aucune nouvelle taxe dirigée à l'industrie minière.

Puisque le coût pour faire des affaires dans le Nord est déjà plus élevé qu'ailleurs dans le monde, nous avons l'intention de travailler avec l'industrie minière à l'élaboration de programmes d'encouragement pour nous donner un avantage concurrentiel. Ces programmes seraient une façon de récompenser les compagnies qui s'efforcent vraiment de contribuer à notre économie, forment de vrais partenariats durables avec des compagnies du Nord et des compagnies autochtones et créent de l'emploi pour les gens de chez nous.

Nous sommes prêts à rencontrer les membres de l'industrie pour discuter d'imposition, de politiques d'encouragement et d'investissement dans l'infrastructure en vue d'accélérer le rythme, d'accroître l'étendue de l'exploitation minière et d'offrir des avantages supplémentaires à la population des Territoires du Nord-Ouest.

L'exploitation minière peut être le point d'ancrage de notre économie des décennies à venir. D'un point de vue objectif, il est évident que le développement sérieux de nos ressources minérales est la seule grande chance qui s'offre à nous pour réaliser une croissance économique durable.

L'INDUSTRIE PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE

Nous continuerons également à investir dans l'industrie pétrolière et gazière. L'activité dans ce domaine augmente dans la région ouest de l'Arctique, particulièrement près de Fort Liard. Les capitaux générés par l'exploration dans ce coin des Territoires du Nord-Ouest créent des emplois, aident l'économie locale et donnent un nouvel espoir de prospérité. Plus au nord, dans la région du Sahtu, l'exploitation du pétrole et du gaz créent également des emplois pour la population.

LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES

Les Territoires du Nord-Ouest ne verront pas que des investissements dans le secteur de l'exploitation minière et celui du pétrole et du gaz. Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest lancera une nouvelle stratégie d'investissement des entreprises conçue pour générer des revenus et créer des emplois dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. le Président, le ministère des Finances a mis sur pied le Bureau d'encouragement à l'investissement, dont le seul but est d'attirer de nouveaux investissements commerciaux aux Territoires du Nord-Ouest.

Le mandat du Bureau est de trouver des possibilités d'investissement et des investisseurs éventuels. Il verra de plus à attirer les immigrants à investir aux Territoires. Les particuliers et les commerces qui ont établi leur résidence dans le Nord jouissent d'avantages fiscaux considérables. Nous avons l'intention de tirer profit de ces avantages en vantant les Territoires du Nord-Ouest comme étant un environnement d'affaires qui offre toute une gamme de possibilités, une main-d'oeuvre enthousiaste et l'éventualité de retombées économiques énormes.

Le Bureau d'encouragement à l'investissement comptera sur l'aide des dirigeants d'industrie d'un peu partout au pays, des gens qui connaissent comment le monde de l'investissement fonctionne et comment utiliser nos forces pour attirer des capitaux dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le Bureau d'encouragement à l'investissement travaillera de concert avec le Comité consultatif sur les questions économiques, dont le premier ministre a annoncé la mise sur pied plus tôt cette année.

M. le Président, le gouvernement à lui seul ne peut plus répondre aux demandes croissantes de services d'une population qui augmente rapidement. Nous devons créer un climat de confiance à l'investissement dans les T. N.-O. pour ainsi permettre au monde des affaires de partager les risques et les profits de notre croissance. Le gouvernement d'ici doit donner l'exemple. Il doit au besoin ajuster son optique, chercher des partenaires qui partageront ses buts et chercher des investissements du

côté du secteur privé, investissements dont il a besoin pour maintenir et améliorer le niveau de vie de sa population.

Nous prévoyons qu'en 1996 les nouveaux investissements dans les Territoires du Nord-Ouest, venant de toutes sources, dont les fonds publics, s'élèveront à 425 millions de \$. Nous voulons augmenter considérablement ces investissements d'ici 1999, des investissements qui viendront pour gonfler les coffres du gouvernement et qui créeront des emplois pour nos résidents.

L'INVESTISSEMENTS DU GOUVERNEMENT

Bien que le gouvernement doive continuer à contrôler ses dépenses et à réduire son déficit, il ne peut pas arrêter de bâtir pour l'avenir. Par conséquent, notre but est d'allouer une partie des dépenses prévues au présent budget à des investissements et à des projets qui généreront des profits durables, maintenant et plus tard.

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES COLLECTIVITÉS

Bien que jusqu'à présent le discours ne porte que sur des investissements à grande échelle, le gouvernement territorial ne négligera pas les secteurs plus petits, qui contribuent énormément à notre économie. Le ministre responsable de la fusion des ministères des Ressources énergétiques, minières et pétrolières, du Développement économique et du Tourisme et des Ressources renouvelables, l'honorable Stephen Kakfwi, tracera la voie de nos investissements dans la croissance économique de nos collectivités.

Pour encourager le développement économique et la croissance de la petite entreprise dans les collectivités, M. Kakfwi présentera un programme d'initiatives locales évalué à 5 millions de \$. La fin de l'Entente de développement économique fait de ce programme un programme de première importance pour la promotion du développement d'une économie durable dans nos collectivités.

Le programme a pour but de diversifier l'économie à l'échelle régionale et locale, de rendre les secteurs économiques plus concurrentiels et d'améliorer les compétences techniques, l'esprit d'entreprise, les compétences en gestion des affaires et en commercialisation en offrant de formation. Il en résultera des emplois, et à court et à

long terme, dans nos plus petites collectivités. Tout l'argent, jusqu'au dernier sous, de ce programme, M. le Président, sera investi dans nos collectivités.

M. le Président, nous continuerons également à investir dans l'industrie de la chasse et du trappage. Au cours des derniers mois, le prix des fourrures a grimpé. À titre d'exemple, entre février et avril, le prix des peaux de castor a augmenté de plus de trente pour cent. Le marché des peaux de phoque a connu une légère reprise. Lors d'un encan tenu tout récemment, plus de mille peaux se sont vendues à un prix moyen d'environ 23 \$ la peau. Ce qui dépasse amplement le bas prix de 8 \$ la peau des années 1980.

Le présent gouvernement va continuer à encourager l'établissement de nouveaux marchés pour nos fourrures. Mis à part notre campagne menée en Europe, nous chercherons de nouveaux débouchés du côté du marché asiatique, qui connaît une rapide expansion. Nous visons à redonner à notre industrie de la fourrure le statut qu'elle a déjà connu, en tant que secteur important de l'économie des Territoires du Nord-Ouest.

L'ÉDUCATION ET LES EMPLOIS

M. le Président, la création d'emplois est une priorité du gouvernement. J'ai déjà parlé de nouveaux emplois dans l'industrie minière et dans l'industrie du pétrole et du gaz. Pour obtenir ces emplois, les garder et avancer dans ce domaine, et dans d'autres, il faut que notre main-d'oeuvre reçoive une bonne formation et se prépare aux perspectives d'emplois qui existeront dans les décennies à venir. Nous voulons que les gens d'ici possèdent les compétences nécessaires et soient prêts à assumer davantage de postes de gestion au fur et à mesure que notre économie prospère.

M. le Président, sous la direction du ministre de l'Éducation, de la Culture et de la Formation, l'honorable Charles Dent, nous prévoyons réinvestir, au cours du présent exercice, 6,2 millions de \$ dans une série de programmes visant le perfectionnement d'une main-d'oeuvre compétente, dont le Programme d'investissement dans nos ressources humaines, celui du perfectionnement et de la planification de la main-d'oeuvre, l'investissement dans la technologie, l'amélioration du rendement scolaire et une plus grande accessibilité aux études secondaires.

LA COMPAGNIE DE PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

Afin de rendre les prêts hypothécaires plus accessibles pour les résidents des collectivités du Nord où il n'y a présentement aucun marché immobilier, le gouvernement propose de créer une compagnie de prêts hypothécaires. Cet organisme cherchera de façon intensive des possibilités de fournir du financement à de futurs propriétaires de maisons ou à des promoteurs de construction, particulièrement dans nos plus petites collectivités du Nord, où le financement bancaire traditionnel est plus difficile à obtenir.

Le gouvernement fera un premier placement en actions dans cette compagnie pouvant s'élever à quelques 5 millions de dollars. Pour suppléer les fonds de la compagnie, on fera appel à des investisseurs privés. Puisque la compagnie sera structurée de façon à être admissible à titre de société de placement hypothécaire, la part du gouvernement et des autres investisseurs pourra servir à aller chercher jusqu'à cinq fois le montant pour aider à répondre à la demande croissante de logements partout dans le Nord.

En rendant des fonds hypothécaires accessibles, le nombre de propriétaires de maison augmentera dans le Nord, ce qui permettra au gouvernement d'alléger sa lourde responsabilité financière quant à la prestation de logement. La stimulation du secteur de l'habitation, tout particulièrement dans les plus petites collectivités, donnera également lieu à la création d'emplois dans l'industrie de la construction, emplois dont les Territoires ont grandement besoin.

Bref, un seul investissement de 5 millions de \$ aujourd'hui, dans un fonds de prêts et d'hypothèques, peut se traduire en de grosses économies pour le gouvernement dans les années à venir.

LE RÉSEAU DIGITAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS

Pour passer à autre chose, les résidents d'ici veulent maintenant être branchés sur le monde et en ont besoin. Dans son document *L'empreinte de nos pas dans la neige fraîche*, la Commission d'établissement du Nunavut mentionne que « On empruntera le sentier de l'électronique pour se rendre dans l'avenir. » [Traduction libre]

Il existe aujourd'hui une technologie qui permet à une infirmière à Clyde River de prendre une radiologie qu'un médecin à Iqaluit ou à Montréal pourrait voir en l'espace de quelques minutes. Il serait également possible pour des élèves à Deline de voir des enseignants à Fort Simpson ou à Tokyo, et de travailler avec eux, sans quitter leur salle de classe.

Cette technologie est maintenant à portée de la main. Nous avons mené des études pour connaître comment nous pouvons utiliser la nouvelle technologie pour nos besoins. Grâce à cette technologie, les ministères de l'Éducation, de la Culture et de la Formation et de la Santé et des Services sociaux auront une gestion plus efficace et amélioreront la prestation des services. Nous sommes confiants que le gouvernement et le secteur privé pourront réaliser une multitude d'autres économies.

Autrefois, les transports constituaient notre seul lien pour rejoindre les endroits qui offraient des possibilités. Aujourd'hui, un grand nombre de nos collectivités sont liées par un réseau routier, et la plupart sont reliées par service aérien régulier, téléphone et télécopieur.

À l'heure actuelle, nous avons besoin de moyens de communications plus rapides pour rejoindre les gens et les entreprises sur les marchés local, national et international. Pour profiter d'occasions côté commercialisation, affaires, éducation et santé, nous devons nous brancher sur l'inforoute. Nous devons regarder à l'extérieur et ouvrir la fenêtre qui donne sur le monde.

Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest propose la création d'un partenariat pour aider à l'installation d'un réseau digital complet de télécommunications pour relier toutes les collectivités des Territoires du Nord-Ouest. Le nouveau réseau sera opérationnel en partie au début de 1997 et sera complètement installé d'ici la fin de 1998.

Notre gouvernement pourra se servir de cette technologie, de même que les entreprises et les particuliers, qui en partageront les frais. Il est important de mettre l'accent sur le principe directeur de cette initiative, soit que toutes les collectivités, même les plus petites et les plus éloignées, seront branchées et pourront profiter des avantages qu'un tel réseau de télécommunications offre.

Les collectivités septentrionales seront bientôt toutes en mesure de communiquer partout dans le monde par le biais du réseau Internet et le World Wide Web. Un aîné de Baffin pourra s'adresser à une classe d'universitaires au Japon. Les trappeurs pourront vendre leurs fourrures en Europe et en Asie. Et nos enfants parleront du Nord au monde entier.

Le présent gouvernement n'a pas l'intention de se lancer dans le monde des télécommunications. Il a l'intention de créer un partenariat avec des entreprises qui désirent participer à la conception, à l'installation et au fonctionnement de ce réseau dans le Nord.

Le gouvernement lancera un appel d'offres au cours du mois concernant ce nouveau service. En nous basant sur les besoins en télécommunications du gouvernement pour lancer cet appel, nous prévoyons que le secteur privé investira plusieurs millions pour la conception et l'installation d'un réseau ultra-moderne. Une fois le réseau du secteur privé installé, tous les paliers de gouvernement, les organismes autochtones, les particuliers et les entreprises des Territoires du Nord-Ouest pourront y avoir accès.

L'ACCORD DU NORD

M. le Président, un autre investissement important que fera ce gouvernement-ci porte sur les négociations avec le gouvernement fédéral concernant un accord du Nord en matière de minéraux, de pétrole et de gaz. À maintes reprises, le premier ministre, l'honorable Don Morin, a parlé de l'importance pour les résidents du Nord d'exercer eux-mêmes le contrôle des ressources naturelles d'ici. Nous ne pouvons laisser Ottawa continuer à gérer nos terres et nos ressources. M. Morin revient tout juste d'Ottawa où le ministre des Affaires indiennes et du Développement du Nord lui a promis de mettre rapidement fin aux négociations sur le transfert de cette compétence [aux Territoires du Nord-Ouest]. Nous continuerons à insister pour atteindre très vite un règlement afin de permettre aux résidents septentrionaux de contrôler les avantages liés à l'exploitation des ressources non renouvelables et d'en tirer le maximum.

LA RÉVISION DE RÈGLEMENTS

M. le Président, le régime de réglementation d'un gouvernement permet à ce dernier de protéger un bon nombre d'aspects concernant l'environnement, l'économie et la société. Avec le temps, beaucoup de ces règlements peuvent devenir encombrants et dépassés ou donner lieu à des coûts excessifs de chevauchement et de répétition avec des régimes de réglementation appliqués par d'autres paliers de gouvernement.

Tout dernièrement, la difficulté d'enregistrer une nouvelle petite entreprise est venue à mes oreilles. Il semble qu'avec les licences municipales d'exploitation d'une entreprise, l'enregistrement de compagnies dans les Territoires et les conditions de la Commission des accidents du travail nous ayons créé des chinoiseries administratives coûteuses pour les petits entrepreneurs.

Pour alléger de façon significative ce fardeau réglementaire, qui décourage le développement économique, nous entreprendrons une révision complète des règlements territoriaux touchant à l'exploitation d'entreprise afin de simplifier et mettre à jour le régime de réglementation des Territoires du Nord-Ouest, tout en veillant à protéger la confiance du public.

LA POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT AUX ENTREPRISES DU NORD

M. le Président, en plus d'encourager de nouveaux investissements, nous reconnaissons l'importance de porter au maximum les avantages découlant des dépenses du gouvernement sur notre économie. Le gouvernement a déjà fait beaucoup de chemin pour tenter de ne dépenser que dans le Nord, ce qui aide à la création d'emplois. Mais il en reste encore beaucoup à faire dans ce domaine.

La Politique d'encouragement aux entreprises du Nord est en place depuis bon nombre d'années. Au cours de cette période, le nombre d'entreprises septentrionales sur le marché et les dépenses gouvernementales engagées auprès de ces entreprises, ainsi que le nombre d'employés qu'elles embauchent, ont énormément augmenté.

Cependant, cette politique n'est pas parfaite. Elle est présentement à l'étude. Nous pensons réviser la politique de manière à garantir que les entreprises du Nord et leurs employés profitent le plus des dépenses gouvernementales.

ÉQUILIBRER LE BUDGET

M. le Président, j'ai choisi de parler de possibilités et de notre stratégie d'investissement avant de présenter les chiffres. À titre de ministre des Finances et de responsable de la santé des finances publiques, je crois que la possibilité de croissance des Territoires du Nord-Ouest mérite autant notre attention que les compressions budgétaires. Une bonne stratégie de croissance peut aider à remplacer les dollars perdus en raison des compressions budgétaires.

Une bonne stratégie de croissance permettra au secteur privé de diriger l'expansion économique. Le nouveau rôle du gouvernement sera celui de faciliter, et non de financer, le développement économique.

M. le Président, malgré que le budget que je dépose aujourd'hui indique un déficit, je vois un avenir brillant, si nous travaillons de concert avec la population du Nord à la réalisation du potentiel économique et social des Territoires du Nord-Ouest.

En novembre dernier, lorsque ce gouvernement a pris le pouvoir, nous projetions un déficit pour 1996-1997 de plus de 100 millions de \$, en raison surtout des réductions des paiements de transfert du gouvernement fédéral et de l'augmentation des dépenses. Un des défis importants auxquels les députés ont dû faire face était d'équilibrer les finances publiques des Territoires du Nord-Ouest.

La situation empirait à chaque nouvelle prévision. Comme les prévisions des recettes diminuaient et les besoins côté dépenses continuaient d'augmenter, le déficit prévu a grimpé à 150 millions de \$. Si le gouvernement actuel ne faisait rien pour diminuer ce déficit, la dette aurait dépassé 600 millions de dollars d'ici le 1^{er} avril 1999.

M. le Président, nous n'avons pas le choix. Ce n'est pas juste pour nos enfants et pour les futurs gouvernements du Nunavut et du Territoire de l'Ouest.

M. le Président, la présente Assemblée législative a pris des mesures. Elle a pris des décisions énergiques. Ensemble, les mesures annoncées au cours des derniers mois, et celles annoncées aujourd'hui, aboutiront à un déficit de 43 millions de dollars pour 1996-1997, au lieu des 150 millions prévus, et à un budget équilibré en 1997-1998.

Les dépenses prévues au budget de 1996-1997, incluant la prévision des crédits supplémentaires et les préemptions des crédits, totalisent 1,211 milliard de \$, ce qui représente environ une diminution de 70 millions de \$ par rapport aux dépenses prévues pour 1995-1996. Quant aux recettes pour 1996-1997, elles s'élèveront à environ 1,168 milliard de dollars.

L'exercice 1996-1997 se soldera par un déficit de 43 millions de \$, ce qui accroîtra notre dette accumulée à 85 millions de \$ pour le présent exercice. Éliminer la totalité du déficit de 150 millions de \$ en une seule année serait trop pénible pour la population des Territoires du Nord-Ouest. Il faut faire preuve de sérieux au sujet de la réduction du déficit, mais il faut aussi être réaliste.

Le plan de redressement des finances publiques est sérieux et réaliste. Il donnera lieu à un budget équilibré pour les Territoires du Nord-Ouest, et ce au tout début de notre mandat, tout en protégeant les plus démunis et en aidant notre économie encore jeune. Le plan de redressement ne compte pas sur une augmentation de taxes pour régler les problèmes financiers du gouvernement, mais il s'attaque plutôt à la racine du problème, soit que les dépenses du gouvernement dépassent ses recettes.

Le plan prévoit une réduction des dépenses de plus de 100 millions de dollars en 1996-1997. Certaines des épargnes réalisées ont été réaffectées aux projets dont j'ai parlé plus haut. Le reste a été utilisé pour réduire le déficit prévu à 43 millions.

L'an prochain, il faudra réduire davantage les dépenses. Certaines de ces réductions seront réaffectées au financement de la croissance inévitable de nos dépenses, comme l'éducation et la santé, et le reste sera utilisée pour éliminer le reste du déficit et commencer à générer un léger surplus, dont nous avons besoin pour réduire notre dette accumulée.

Lors de l'examen des dépenses du gouvernement, nous avons conclu que bien que tout le monde doive partager le fardeau des compressions budgétaires, il faudrait toutefois que les plus vulnérables n'en paient que la plus petite partie. Nous avons tenté de structurer les réductions de manière à ce qu'elles ne touchent que ceux qui peuvent mieux les supporter.

À titre d'exemple, prenons la réduction des salaires et des avantages sociaux. Dans ce domaine, les députés ont montré l'exemple. En acceptant une réduction de sept pour cent de leurs prestations et une très grande réduction de leur régime de pension, ils ont prouvé que personne n'est épargné.

Les réductions touchent également les employés du gouvernement. Nous louons la contribution que les employés ont apportée, au cours des ans, au gouvernement et à l'économie septentrionale. Cependant, la masse salariale du gouvernement représente trente-cinq pour cent de son budget total; les employés ne peuvent donc pas être à l'abri des compressions budgétaires, que nous devons faire si nous voulons rétablir nos finances.

Le présent gouvernement s'est efforcé de protéger le plus possible d'emplois. Le nombre d'emplois qui disparaissent est relativement bas, et le nombre d'employés mis à pied l'est encore plus. Par le biais de la priorité d'embauche et l'augmentation de l'indemnité de départ, les conséquences négatives des compressions budgétaires sur les employés sont davantage réduites.

M. le Président, le gouvernement a sérieusement examiné la conduite de ses affaires. Nous avons décidé d'éliminer les dépenses inutiles d'administration et de répétition de services. Nous avons fusionné des ministères pour intégrer davantage de programmes. Nous avons suggéré que le gouvernement se retire des domaines qui concernent davantage le secteur privé ou les collectivités.

Le gouvernement a déterminé les services à privatiser : la gestion des biens immobiliers du gouvernement, la prestation des services des systèmes d'informatique, le rôle du gouvernement dans la prestation des produits pétroliers, dans le réapprovisionnement des collectivités et dans la gestion des parcs.

M. le Président, les gouvernements locaux veulent davantage de pouvoirs et de responsabilités. Une priorité de ce gouvernement consistera à déterminer et à éliminer les barrières législatives et autres auxquelles font face les collectivités qui veulent prendre un rôle plus actif dans la conduite de leurs propres affaires.

LA LIBERTÉ D'ACTION POUR LES COMMUNAUTÉS

Le principal véhicule pour permettre aux collectivités de se prendre davantage en charge se trouve dans le Programme de liberté d'action pour les communautés, programme dirigé par la ministre des Affaires municipales et communautaires, l'honorable Manito Thompson.

En créant ce programme, le gouvernement a dû faire un examen sérieux de la conduite de ses affaires. Les paliers de gouvernement sont très nombreux pour la grandeur de la population. Nous dépensons trop pour offrir des programmes et des services à la population. Nous devons mieux distribuer notre peu de ressources là où elles vont le mieux servir, c'est-à-dire, dans nos collectivités.

Les collectivités nous ont dit qu'elles avaient besoin de planifier leur avenir d'une manière intégrée et de contrôler leurs ressources, qu'elles avaient besoin de formation et d'aide pour que la population locale puisse diriger les programmes locaux et, surtout, qu'elles avaient besoin de flexibilité pour l'utilisation du financement de manière à mieux répondre à leurs besoins.

Nous avons la ferme intention de prendre les mesures nécessaires pour répondre à ces besoins par le biais du Programme de liberté d'action pour les collectivités.

LE MIEUX-ÊTRE COMMUNAUTAIRE

M. le Président, le mieux-être communautaire est la pierre angulaire de la liberté d'action des collectivités. La prise en charge de leurs propres affaires nécessite des collectivités que les résidents contrôlent les ressources dont ils ont besoin pour s'attaquer aux nombreux problèmes sociaux qui existent dans les collectivités septentrionales.

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, l'honorable Kelvin Ng, précisera le financement courant versé à la promotion et à l'amélioration du mieux-être communautaire. Le financement servira d'abord à aider les collectivités à élaborer leurs propres plans de mise en oeuvre de projets de mieux-être communautaire.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux, de concert avec le ministère des Affaires municipales et communautaires et d'autres ministères, élabore présentement un plan qui permettra aux collectivités d'assumer les responsabilités d'un large éventail de programmes et de services portant sur le mieux-être, actuellement administrés par le gouvernement. Ce plan sera terminé d'ici le mois de juin prochain.

Grâce aux ententes de financement, les collectivités jouiront de flexibilité leur permettant d'établir leurs propres priorités de prestation de services. Idéalement, le financement des programmes et des services du gouvernement sera géré par un seul organisme à l'échelle locale pour ainsi encourager l'uniformité et garantir que les services sont liés et se complètent.

La Stratégie pour le mieux-être communautaire établira le cadre d'élaboration et de prestation des programmes sociaux pour la durée du présent gouvernement jusqu'à la veille de la Division. En coordonnant nos efforts à la grandeur du gouvernement, nous pouvons nous occuper de nos finances et, en même temps, améliorer les programmes et les services dont la population a besoin en les rendant plus pertinents. Nous avons besoin d'une approche holistique et intégrée à chaque palier et pour chaque problème si nous voulons commencer à régler nos problèmes sociaux.

M. le Président, un autre projet où notre peu de ressources sera bien utilisé est le Programme d'intervention précoce pour les jeunes enfants. L'honorable Charles Dent a réservé 1 million de dollars à l'élaboration et à la mise en application de l'harmonisation des services d'intervention précoce pour les jeunes enfants en collaboration avec le ministère de la Santé et des Services sociaux. Grâce aux services d'intervention précoce, les enfants à risque reçoivent l'aide dont ils ont besoin pour réussir à l'école. D'autres administrations publiques qui offrent ce genre de services ont constaté que les avantages à long terme comprennent des familles qui se portent mieux, moins de décrocheurs, moins d'échecs scolaires, une diminution des coûts d'assistance sociale et des coûts réduits en aide à l'éducation de l'enfance en difficulté dans les écoles.

LA JUSTICE COMMUNAUTAIRE

Un autre élément essentiel du programme de mieux-être communautaire porte sur la réforme fondamentale de l'administration du système de justice. Notre manière actuelle d'administrer la « justice » dans les collectivités ne fonctionne pas trop bien. Nous devons trouver des solutions qui garantissent à la population locale de participer à la prise de décision des problèmes locaux. Plus précisément, nous devons construire les assises nécessaires afin de permettre aux collectivités de prendre les devants pour résoudre les disputes et s'attaquer aux problèmes responsables des discordes au sein de la collectivité.

Le travail a déjà commencé pour aider les collectivités à prendre un rôle plus important dans la résolution de leurs disputes et dans la restauration de la justice. Nous avons la ferme intention de le poursuivre pour garantir la création de vrais partenariats entre les collectivités, le gouvernement et tous les volets du système de justice.

Dans les mois à venir, l'honorable Kelvin Ng fournira de plus amples précisions concernant la méthode proposée pour transférer la responsabilité de prise de décision et les ressources du ministère de la Justice entre les mains de ceux qui prennent les décisions dans les collectivités. M. le Président, à cet égard, le financement versé aux projets de justice communautaire restera le même qu'en 1995-1996.

Le ministère de la Justice prévoit affecter 600 000 \$ à l'élaboration de nouvelles méthodes de surveillance des contrevenants à l'échelle locale. Il veut ainsi trouver une solution de rechange à l'emprisonnement. Les collectivités peuvent donc prendre une part plus active à la conception et à la prestation des services et des programmes correctionnels. De plus, en adoptant ces nouvelles méthodes, le gouvernement contrôlera mieux les coûts d'emprisonnement, qui ne cessent de grimper.

En d'autres mots, nous n'avons plus les moyens de faire ce que nous faisons dans le passé. Heureusement, nos collectivités veulent voir un changement dans la façon dont nous traitons les questions de justice. Nous sommes optimistes au sujet des perspectives d'avenir quant à une réforme positive qui aidera à réduire la pression exercée sur notre système de justice déjà surchargé et à réduire le taux de criminalité, de désordre et d'instabilité de nos collectivités.

M. le Président, tous les programmes que j'ai annoncés vont fournir de nouvelles chances aux collectivités. Ils aideront à réduire les frais généraux du gouvernement et en même temps à faire travailler les gens à l'échelle locale dans des postes de contrôle de la gestion et des budgets. Les dirigeants des collectivités auront l'occasion d'établir les priorités des programmes et des services. Au lieu de compter trois ou quatre organismes subventionnés par le gouvernement au sein d'une même collectivité, il n'y en aura qu'un seul, plus rentable, qui pourra servir de centre pour les projets de mieux-être communautaire.

LA CONCLUSION

On a souvent entendu, M. le Président, que le meilleur soutien du revenu est un emploi. Ce simple adage résume bien la philosophie du gouvernement dans la présentation de son budget pour l'exercice 1996-1997. Nous ne cherchons pas seulement ici à rétablir la santé des finances publiques, nous présentons une vision et des étapes concrètes pour la création de possibilités économiques afin de permettre aux résidents du Nord de trouver de l'emploi ou d'en créer.

Le gouvernement ne possède pas les ressources pour allonger sa liste de paie. Ce que nous pouvons faire, et ce que nous ferons, c'est de créer un climat pour encourager l'investissement et la création d'emplois par d'autres.

M. le Président, le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest peut et va investir dans la croissance économique, non en dépensant davantage de fonds publics, mais en formant des partenariats avec les collectivités et le secteur privé pour créer des emplois aujourd'hui et de vraies possibilités pour nos enfants.

Nous proposons d'accomplir les tâches du gouvernement par le biais des nouvelles méthodes suivantes :

- la création de partenariats novateurs;
- l'investissement dans les possibilités économiques;
- le contrôle de nos ressources gouvernementales limitées

pour créer une nouvelle économie dans les Territoires du Nord-Ouest.

M. le Président, nous encouragerons la venue d'investissements aux Territoires du Nord-Ouest. Nous encouragerons la création de partenariats novateurs, et y participerons. Ces nouveaux partenariats aideront à régler les problèmes dans le Nord et à créer la richesse pour tous les résidants. De plus, nous nous pencherons de près, et au besoin mettrons à jour et modifierons, notre régime de réglementation et notre régime fiscal, pour garantir que nous retirons le maximum des nouveaux investissements.

M. le Président, des pensées pessimistes et un auto-examen régulier ne produisent pas grand chose. Si nous avons besoin de plus d'argent, de plus de logements et de plus d'emplois, nous devons être prêts à créer nos propres chances. Nous les trouverons en regardant à l'extérieur, en cherchant des partenaires pleins d'idées, en prenant des mesures pour se perfectionner et en investissant nos ressources dans notre propre avenir.

Je suis convaincu que les Territoires du Nord-Ouest offrent plus de possibilités à leurs citoyens que tout autre endroit au Canada. Il est temps de sauter sur ces occasions.

M. le Président, je vous remercie.